

Ne pas coopérer

André Canel, IGEN, groupe EPS, délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire
Delphine Evain, IA-IPR, Académie de Nantes

Alors que la coopération est avancée comme un levier aux apprentissages et à l'accroche des élèves d'une part, comme une norme d'excellence d'exercice de sa citoyenneté d'autre part, il est des contextes dans lesquels la « non-coopération » s'avère être un signe positif, pour soi et pour les autres. La coopération présente alors des limites, voire des écueils, une autre face qui permet de mettre en lumière un principe d'équilibre entre coopération et non-coopération.



L'autonomie

Des acquis révélés

Du fait de la difficulté des élèves à se saisir des connaissances que les professeurs leur transmettent, révélé par l'OCDE¹ à travers les études internationales PISA², l'École, par la voix de son Institution fait le choix d'un développement de compétences plus que d'une instruction par l'intégration de connaissances accumulées. « *De la diversité des définitions du mot « compétence », une unité ressort : elle définit un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être acquis par une personne dans un domaine défini, validé et reconnu, ensemble généralisable donc utilisable de façon autonome dans des contextes différents, voire dans des sphères différentes (professionnelle, privée, publique) »*³ L'acquisition d'une compétence témoigne donc, pour certaines d'entre elles et dans certains contextes, de la capacité d'un sujet à ne pas dépendre d'autrui.

Dans le cadre de l'évaluation des acquis scolaires, le professeur acte d'une compétence dès lors qu'un élève peut répondre de manière autonome et efficace à un problème nouveau qui lui est posé, dans un contexte qui lui aussi est nouveau. Il apprécie le degré d'acquisition de cette compétence au regard du degré de généralisation, c'est à dire la distance au contexte d'apprentissage d'origine croisé au niveau d'autonomie nécessaire et suffisant pour rester efficace.⁴ En conséquence, si l'École souhaite rendre compétents ses élèves et si cette compétence se révèle dans les conditions d'une autonomie, alors la coopération ne peut être de mise à toutes les étapes de leur formation. L'enseignant ne peut donc faire l'économie de chercher à développer la capacité de chacun, à faire seul, y compris en présence d'un autre protagoniste. Pour cette dernière forme, il s'agit de construire une relation fonctionnelle à l'autre singulière qui construit une nouvelle forme d'autonomie non plus

1 OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

2 PISA : Programme International pour le Suivi des Acquis

3 BOURHOURE (G.), l'approche par compétences : un regard sur quelques années d'expérience

4 « construire des compétences », collectif enseignants, espace pédagogique EPS, site académique de Nantes, 2014
<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-physique-et-sportive/naviguer/thematiques/incontournable-competences/construire-des-competences-835218.kjsp?RH=1160473545734>

nominale mais duale. C'est la pensée de certains auteurs comme E. Morin ou O. VORS⁵ qui considèrent que l'organisation ne peut venir que de la complétude entre deux antagonistes, comme par exemple l'ordre et le désordre mais aussi la coopération et l'opposition car il y a toujours un peu de coopération dans l'opposition et réciproquement.

La jouissance de ses droits

Parallèlement, la société mesure l'efficacité de son système, y compris de sa formation, par le calcul du volume de personnes dépendantes : taux de chômage, aides à la personne, accompagnement multiple. Dans sa manifestation la plus profonde, les personnes ne disposent pas de leur pleine et entière autonomie pour jouir de leurs droits fondamentaux au sein de la société qui les accueille. Le Conseil Economique et Social en 1987 définit la précarité comme « l'absence d'une ou plusieurs sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux »...« Elle conduit à la grande pauvreté quand elle devient persistante, affecte plusieurs domaines de l'existence et qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même dans un avenir prévisible. »⁶ Le caractère individuel est pointé par le groupe de mots « soi-même » qui renvoie à ces notions d'indépendance et d'autonomie.

C'est également l'enjeu pour les personnes en situation de handicap pour lesquels « le passage d'une conception linéaire et médicale du handicap vers une conception plus interactionniste des causes et conséquences du handicap à l'intérieur de laquelle la perception de la personne handicapée n'est plus exclusivement focalisée sur la déficience, mais sur l'inadaptation de la société. »⁷ L'autonomie de la vie quotidienne représente le défi de tous les acteurs qui prennent en charge ces personnes, y compris et encore plus à l'école, depuis la loi de 2005⁸, qui démultiplie les dispositifs et obligations de les inclure en classe dans la perspective de leur assurer participation et citoyenneté. La quête d'une autonomie accrue est au cœur des préoccupations des enseignants, peut-être plus aujourd'hui qu'hier, dans une société de plus en plus exigeante et complexe.⁹ En conséquence, si la coopération constitue une valeur fondamentale de la citoyenneté, elle ne peut s'envisager en dehors de la capacité à décider seul de son usage.



L'abstention

Le développement du regard critique

Si l'autonomie est une fin en soi alors elle se développe progressivement selon des niveaux d'acquisition. De la maternelle au lycée, les caractéristiques de l'autonomie sont identifiables. Cette notion est également à rapprocher de celle de la prise d'initiative. Aussi, tout au long du parcours d'apprentissage de l'élève, l'autonomie révèle ses facettes. A l'école maternelle, l'autonomie affective, sociale et intellectuelle est visée grâce à un climat de sécurité et de confiance, qui permet à l'élève de trouver sa place singulière au sein de l'école et de sa classe. A l'école primaire, l'autonomie dans l'attitude et dans l'activité scolaire est attendue par la construction de sa personnalité et son comportement social. Au collège, l'autonomie méthodologique, organisationnelle est abordée mais aussi la capacité à juger et de choisir. Enfin, au lycée, l'autonomie de formation (gérer ses

5 VORS (O.), L'activité collective en classe d'éducation physique dans les collèges ECLAIR : étude anthropologique des situations de travail par ateliers en gymnastique et contribution à la connaissance des interactions dans les milieux éducatifs "difficiles", Thèse, 2011

6 DELAHAYE (J-P.), Pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous, 2015

7 ANDRE (A.), KOGUT (P.), TANT (M), MIDELET (J.), « Citoyenneté et handicap : le défi inclusif ». In « la citoyenneté » coord. ANDRE (A.), Ch 1, p 12 Ed. EPS, collection pour l'Action, 2014

8 Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

9 CARPENTIER (C.), LEDYS (F), LEFEVRE (C.), Illustrations pédagogiques du "défi inclusif" en EPS, espace pédagogique EPS, site de l'académie de Nantes, 2015

apprentissages), individuelle (responsable, lucide et critique) est mobilisée. En résonnance, avec la réflexion menée par J. Robichon¹⁰ sur cette thématique, l'autonomie permet à l'élève de se dédouaner progressivement du berceau familial pour cheminer vers l'exercice de sa citoyenneté. Celle-ci appelle une reconfiguration des modalités coopératives qui ne sont plus seulement assujettis aux proximités affectives et/ou émotionnelles (je fais avec toi parce que j'ai une filiation affective avec toi et qui me permet d'être en sécurité) mais contingentes et fondées sur la nécessité de structurer un réseau fonctionnel avec le monde indépendant des personnalités, mais dépendantes de ce qu'elles représentent dans l'exercice du libre arbitre et de la place prise dans le monde.

Est entendu alors le développement de son esprit critique, de son discernement, de sa prise de hauteur qui permet le positionnement, le choix de s'engager ou de s'abstenir. Cette liberté d'agir est indépendante d'une réactivité affective. Elle est lucide car adossée à une analyse fondée à partir de connaissances qui éclairent le point de vue. L'autonomie vue comme une fin en soi donne le pouvoir de tout un chacun de mesurer la pertinence d'une coopération dès lors qu'elle tend à remettre en question certaines valeurs, républicaines, de justice par exemple. L'acquisition de la capacité à user d'un regard critique garantit de pouvoir faire la part des choses, de différencier le bien du mal, le positif du négatif. Dès lors, il appartient à tout citoyen de s'interdire toute coopération dont les conséquences supposées et prédictives peuvent remettre en question les principes fondateurs d'une éthique de responsabilité.

La capacité à faire des choix

Dire « non », c'est faire le choix d'une certaine forme d'opposition devant une invitation explicite ou implicite. Si le choix est argumenté alors la personne apporte la justification de son positionnement. Cependant, Il est parfois difficile de convaincre par des arguments car le filtre d'analyse de chacun est différent. Il convient d'assumer son choix personnel. Une certaine dose de confiance en soi est utile. Cette confiance en soi se cultive bien moins si le fruit des activités menées renvoie à un collectif plus qu'à un individu. Elle s'entretient alors au fil d'expérimentations individuelles car si la « coopération fait la force », face à un choix personnel, la décision est prise par une seule personne qui la porte. Au-delà de la capacité à assumer ses choix, se pose la question de s'assumer soi-même.

En effet, les conséquences des choix assumés impactent directement sur l'identité de l'individu. Le regard qu'il porte sur lui-même et le regard que les autres portent sur lui, demandent à ce que le sujet assume ce qui le caractérise, voire le définit. A l'âge de l'adolescence, cette question est au cœur des problématiques et de toutes les sensibilités. La quête de l'identité au sein du groupe montre ce besoin de trouver en la coopération la force de se construire et d'assumer ce que chacun est. La prise de distance au groupe qui suit montre un état de maturité développemental plus avancé, une autonomie accrue, un renforcement de la disponibilité à s'assumer seul. La capacité à assumer et s'assumer permet l'exercice effectif de sa citoyenneté sans laquelle, la seule accroche coopérative ne laisse pas la liberté à tout un chacun de s'exprimer et d'exprimer son point de vue. Dans ce contexte, la seule coopération ne permet pas l'épanouissement personnel total.



La résistance

Pour la construction

Si dire « non » est déjà une démarche d'affirmation de soi, qui pour certains, relève d'un défi personnel, d'autres peuvent aller au-delà en développant un point de vue qui les amène à adopter des démarches ou des comportements, dont leur manifestation sont les conséquences de l'exercice

¹⁰ ROBICHON (J.), la continuité des parcours, une démarche nécessaire, espace pédagogique EPS, site de l'académie de Nantes, 2013

effectif et engagé de l'esprit critique. Par exemple A. Evin¹¹ éclaire le concept de la vigilance critique. Il s'agit d'une surveillance mutuelle dont l'activation contribue à ce que certains événements regrettables ne surviennent pas. Dans le cadre de la recherche menée, il s'agit du défaut de sécurité en escalade. Le regard critique permet de différencier le risque objectif – si l'assurance est bien menée, alors il n'y a pas de risque – et le risque relatif – si l'assurance est réalisée par un tiers qui ne maîtrise pas la technique d'assurance, alors il ne remplit pas son rôle de préservation de l'intégrité physique de son binôme. L'esprit critique permet la construction d'un jugement de confiance à l'égard de la fiabilité du pratiquant¹². Ce jugement façonne une vision de la réalité qui est d'autant plus importante que l'intéressé, lui, pose un regard sur le risque dit subjectif, c'est à dire, abordé selon le filtre qui est le sien. Autrement dit, il ne perçoit pas ses erreurs et croit assurer efficacement. Dans ce contexte aller dans son sens, c'est valider ses actions et s'exposer à l'accident. Il est ici, une autre forme de coopération dans laquelle il s'agit plus de « faire avec » mais davantage de « faire contre », dans la perspective d'une évolution positive. L'expression des divergences est réciproquement admise, acceptée et valorisée. Une tâche qui intègre des co et auto-évaluation favorise l'exercice de cette coopération critique et constructive. Il convient d'y développer, en parallèle, une posture de bienveillance, d'écoute et de remise en question des protagonistes.

Non distant de cette interrelation entre les acteurs, le conflit cognitif relève de la même démarche. Il correspond à la part de résistance dans l'activité de coopération qui favorise l'émergence d'une plus value par la voie de l'intelligence collective¹³. Ainsi, cette alternance de coopération et de non coopération laisse percevoir une ascension réciproque, utile à l'acquisition et au développement de savoir, savoir-faire et savoir-être pour être compétente. Elle s'affirme comme un levier à l'apprentissage.

Contre la destruction

« *La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes.* » (W Churchill). Quand elle est bousculée, foulée et flouée ; il est urgent d'en défendre non plus seulement les institutions qui l'incarne, mais aussi et prioritairement les valeurs qui la fondent. L'une des valeurs cardinales de la démocratie c'est la possibilité de la rencontre, non pas celle qui va de soi, mais bien celle qui s'impose à soi par la présence permanente et stimulante de l'altérité. Les attentats de janvier et de novembre 2015 qui ont endeuillé le pays révèlent la fragilité du modèle de la société Française, la friabilité du vivre ensemble qui ressemble plus à une somme d'individus qu'à une communauté qui fait sens. Il ne suffit donc plus de vivre ensemble mais de faire ensemble, et c'est là sans doute, l'une des exigences cardinales du service public d'éducation. Cela implique un changement radical de posture professionnelle où l'attention au collectif prime sur l'attachement à l'individu ; où l'exigence de résultats ne doit plus porter exclusivement sur l'enfant ou l'adolescent mais bien sur l'ensemble de la communauté. Or l'institution sort fragilisée face à ce nouveau défi, ses réponses sont encore balbutiantes et instables, mais elles sont affirmées et assignées. Il s'agit de repenser l'école du peuple, non pas celle de Jules Ferry, mais celle de demain qui doit assumer de s'engager dans une nouvelle mission, celle de fournir les conditions de la genèse d'une nouvelle façon de penser et d'agir ensemble, non plus pour le bien comptable de chacun mais pour celui plus significatif de tous.

Résister donc, non pas pour défendre des acquis du passé, mais résister pour construire de nouvelles formes de sociabilité nécessaires pour non plus se contenter de vivre ensemble, mais de faire ensemble et plus encore de faire pour apprendre ensemble. C'est le sens des mesures convoquées par le collectif présidé par JP. Delahaye¹⁴ dans le rapport « grande pauvreté et réussite scolaire » et qui se retrouvent condensées dans le titre : « Le choix de la solidarité pour la réussite de tous ». « Choisir, c'est résister ».

11 EVIN (A.), Formes de l'activité collective au sein d'une dyade d'élèves, et influence des interventions de l'enseignant au cours de séances d'escalade en EPS, ch 5.2 p 53, mémoire de master 2, 2010

12 EVIN (A.), SEVE (C.) & SAURY (J.), Construction of trust judgments within cooperative dyads. *Physical Education & Sport Pedagogy*, 19 (2), 221-238., 2014

13 BARDEAU (F.), L'intelligence collective dans la classe, *e-novEPS* n°10, janvier 2016

14 OP. Cit.



Conclusion

Le concept de coopération est en proie à un équilibre complexe. L'autonomie dont fait preuve une personne se construit à partir d'un collectif et s'observe au sein d'un collectif. Ce contexte suppose la capacité de l'acteur à faire seul, ou à apporter sa contribution personnelle au collectif. La retenue qui caractérise la démarche d'abstention place en première ligne l'exercice du regard critique qui adapte l'engagement requis, pour demeurer constructif et positif. Enfin, l'activité résistante s'exprime à travers la libre expression autant que dans le choix d'une ambition de faire et apprendre ensemble.

Schéma 1, Une expression de l'équilibre complexe coopération - non coopération

